

**Ministry of Heritage,
Sport, Tourism and
Culture Industries**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2R9
Tel: 416 326-9326

**Ministère des Industries du
patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Tél : 416 326-9326



Le 12 novembre 2020

Madame Rita Davies
Présidente
Conseil des arts de l'Ontario
121 rue Bloor Est, 7^e étage
Toronto (Ontario) M4W 3M5

Lettre de mandat 2021-2022

Madame Davis,

Je vous remercie d'assumer les fonctions de présidente du Conseil d'administration du Conseil des arts de l'Ontario. Le travail effectué par votre équipe contribue à des résultats spectaculaires en Ontario de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en contribuant à notre succès économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de découvrir le monde entier dans une seule province. Le soutien apporté par le Conseil des arts de l'Ontario dans le développement de la communauté artistique rend plus facile la tâche de notre ministère de promouvoir l'Ontario et d'attirer les visiteurs vers la province. L'important travail que vous accomplissez offre à la population des possibilités véritablement uniques de s'épanouir, mais aussi de découvrir et d'explorer notre province.

Au moment d'élaborer vos objectifs opérationnels, vos objectifs de rendement ainsi que vos autres activités pour l'année à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de priorités gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été parmi les premiers touchés par la COVID-19, frappés de plein fouet par la « triple menace » d'une crise sanitaire, d'une crise économique et d'une crise sociale. La situation a eu des conséquences sans précédent et dévastatrices sur les organismes et les activités du ministère ainsi que sur nos secteurs.

Nous ne disposons d'aucun manuel pour nous indiquer comment redresser la situation, mais main dans la main, nous avons soutenu le travail du Comité ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis auxquels nos secteurs étaient confrontés devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques, et nous contribuerons à la prochaine phase du *Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19* afin de relancer l'économie de manière responsable. Cet effort coordonné se traduira également, à terme, par un plan stratégique quinquennal pour le ministère, lequel devrait nous aider à nous reconstruire et à redevenir une destination touristique de premier plan. Nous devons être prêts à ouvrir de nouveau les portes de notre province au monde extérieur, et nous le serons.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes ont le devoir d'agir dans le meilleur intérêt des Ontariennes et des Ontariens en se montrant efficaces et efficaces et en optimisant leurs ressources pour les contribuables. Cela comprend ce qui suit :

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Fonctionner dans le cadre du budget approuvé de votre organisme.
- Identifier des possibilités de générer des revenus, d'adopter des pratiques innovantes et/ou d'améliorer la durabilité des programmes et les mettre en œuvre.
- Identifier les possibilités de gains d'efficacité et d'économies et les mettre en œuvre.
- Se conformer aux orientations applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires sur les biens immobiliers et aux critères d'emplacement des bureaux de l'organisme.

2. **Transparence et reddition de comptes**

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et veiller à la transparence et au respect de l'obligation de reddition de comptes dans les rapports.
- Respecter les exigences de la *Directive concernant les organismes et les nominations* et répondre aux constatations d'audit, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration en ce qui a trait à la gouvernance et à l'obligation de reddition de comptes de l'organisme.

3. **Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, incluant la planification et l'intervention face aux situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19.

4. **Gestion des effectifs**

- Optimiser la main-d'œuvre de votre organisme afin de permettre la mise en œuvre efficace et efficiente des priorités gouvernementales, tout en améliorant les normes de service à la clientèle.
- Simplifier les fonctions administratives afin de garantir que toutes les ressources disponibles soient réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariennes et les Ontariens.

5. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, le partage de renseignements et la production de rapports, notamment en tirant parti des solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Soutenir la transparence et le partage des données avec le ministère, selon le cas.

6. Livraison numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer de respecter et de dépasser les normes de service à la clientèle au cours de la transition.
- Utiliser des approches ou des outils variés pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, y compris durant la pandémie de COVID-19.

Le travail que vous accomplissez appuie les objectifs clés du gouvernement en jouant un rôle essentiel dans la promotion et l'aide au développement des arts dans toutes les régions de la province.

J'aimerais que vous poursuiviez vos efforts pour maximiser les investissements dans les subventions et soutenir le secteur artistique afin qu'il se reconstruise et se relève de la pandémie de COVID-19 et que les artistes professionnels et les organismes artistiques puissent continuer à bâtir le secteur artistique diversifié et prospère de l'Ontario. J'aimerais notamment vous demander de travailler en étroite collaboration avec mon ministère afin d'explorer les différentes possibilités qui permettraient de simplifier les programmes du CAO, de les rendre conformes aux priorités du gouvernement, d'offrir des possibilités de communication appropriées et de soutenir la relance et la croissance soutenue du secteur des arts.

Dans le cadre de ses efforts continus pour lutter contre la COVID-19, le gouvernement fera son possible pour que les organismes provinciaux puissent se concentrer sur l'amélioration de l'expérience client, l'innovation en matière de services, l'offre d'un plus grand nombre de services virtuels et en ligne et l'élimination des redondances dans le cadre de l'examen élargi des organismes mené par le Conseil du Trésor. Ce travail s'appuiera sur les progrès réalisés en matière de prestation de services numériques pendant la pandémie et sur l'examen complet des organismes provinciaux qui s'est achevé à l'automne 2019 en vue d'améliorer les services, de remédier aux inefficacités et de dépenser plus efficacement l'argent des contribuables. Le gouvernement poursuit également l'initiative Réduction des formalités administratives et des fardeaux réglementaires afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences liées à la conformité réglementaire, y compris les formalités administratives, imposées aux entreprises ontariennes. Il est possible que le personnel de mon ministère vous contacte afin de vous demander votre soutien dans le cadre de ces initiatives.

Je salue le rôle que vous jouez dans la promotion de la création et de la production artistique au profit de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens. Je souhaite que votre organisme continue à accomplir ce travail important d'une manière qui soit conforme aux priorités du gouvernement. Je vous invite à tenir le ministère informé de vos principales activités et initiatives, comme le prévoit votre protocole d'entente. Veuillez notamment vous assurer que le personnel du ministère est informé de tous les événements prévus ou tous les enjeux anticipés, incluant les questions litigieuses, les stratégies de communication publique et les publications, ainsi que les consultations et discussions avec les intervenants et les autres consultations et discussions publiques. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à rouvrir les portes de notre province au monde extérieur lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

En travaillant ensemble, nous avons le potentiel de générer des milliards de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois. Notre travail soutient ce double objectif incroyable : une forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des collectivités de l'Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d'industries, je reconnais qu'il y a beaucoup de travail à accomplir pour relancer notre économie et faire en sorte que l'Ontario demeure un moteur économique.

Je sais qu'avec le concours du Conseil des arts de l'Ontario, nous y parviendrons.

Sincères salutations,



Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c. : Carolyn Vesely, directrice générale, Conseil des arts de l'Ontario
Nancy Matthews, sous-ministre, Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture